

Enseignants : La vocation est toujours là

Alors que l'Education nationale a tant de mal à recruter, qu'est ce qui peut pousser à se présenter aux concours de l'enseignement ? Le Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique, que le ministère des comptes publics vient de publier, a cherché à le savoir. Et il nous ramène à un invariant de l'Education nationale : les futurs professeurs ont surtout la vocation. Et peu d'illusions sur ce qui les attend...

Le Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique, édition 2018, se penche sur les motivations des candidats aux concours de la fonction publique en général. Cela l'amène à définir trois groupes homogènes de candidats : ceux qui ont la vocation (51%), ceux qui marquent de l'intérêt pour la fonction publique (37%) et ceux qui sont là par défaut (12%).

"La classe « Vocation métier » correspond à des primo-sortants candidats marquant un intérêt pour le métier (100% des candidats de la classe). En revanche, ils ne mettent absolument pas en avant le niveau de rémunération (8 %), les difficultés pour trouver un emploi dans le privé (1%) ou la proximité géographique de l'emploi (3 %). Enfin, ils sont relativement peu sensibles à la sécurité de l'emploi (49 %)", écrit le rapport. " Les jeunes qui ont passé des concours d'enseignants y sont surreprésentés (35 % du groupe contre 26 % parmi l'ensemble des candidats)".

Selon le rapport, les deux tiers des candidats aux concours de l'enseignement appartiennent à ce groupe "vocation". " Ce résultat fait écho à d'autres études en France et à l'étranger recensées par Berger et Ascoli (2011), généralement sur le champ des agents en activité et donc restreint aux candidats ayant réussi les concours", précise le rapport. "Par exemple, en France à partir d'une base de 955 professeurs, Périer (2004)

a construit une typologie des enseignants du secondaire selon le rapport au métier. Il en ressort qu'un tiers d'entre eux sont enseignants par vocation avec une surreprésentation des enseignants de lettres, langues vivantes et sport, en cohérence avec Postic (1990) qui en dénombre autant en 1990 (36 %) et souligne que cette part s'est érodée depuis 1976 (84 %) en particulier dans les filières scientifiques. Au-delà de la vocation, les motivations plus tardives sont la passion pour la discipline enseignée (18 %)... et le désir d'enseigner. 26% des candidats aux concours deviennent enseignants sans motivation "simplement guidés par les circonstances".

Par contre peu de nouveaux enseignants ont un intérêt pour la fonction publique en elle même. Enfin on ne trouve pratiquement pas d'enseignants dans le groupe "concours par défaut".

Un équilibre de vie

Le rapport fait aussi apparaître une autre dimension des raisons de devenir enseignant : l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. 65% des candidats aux concours enseignants jugent cet aspect fondamental. Les enseignants sont même le seul groupe masculin à mettre cette préoccupation en avant. L'intérêt du poste est également plus fréquemment mis en avant par les aspirants enseignants : 52 %

l'estiment très important contre 2,6 % peu ou pas du tout important.

"A contrario, les aspirants enseignants ne perçoivent pas les possibilités d'évolutions professionnelles comme un critère déterminant : seuls 19 % le jugent très important (contre 39 % des candidats aux concours de la FPE hors enseignement", ajoute le rapport.

Quelles conséquences en tirer pour le recrutement ?

Cette analyse donne des indications intéressantes pour un ministre qui voudrait faciliter le recrutement. Sauvegarder l'équilibre vie professionnelle / privée c'est incompatible avec l'idée d'annualisation du temps de travail et de présence obligatoire dans l'établissement, deux idées pourtant qui ont le vent en poupe rue de Grenelle. Défendre la vocation c'est donner aux enseignants l'environnement qui permet d'enseigner. C'est peu compatible avec les suppressions de postes sociaux, de santé et administratifs. C'est aussi traiter les enseignants pour ce qu'ils sont : des spécialistes de leur enseignement et pas de simples exécutants. Il reste au rapport à descendre le fleuve de Bercy à Grenelle...

François Jarraud

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/rapport-annuel-sur-letat-de-la-fonction-publique-edition-2018>